

Décision

Générale

colonial

Décision n° 778 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 778

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date de publication
1 juillet 1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de maternité de quatorze semaines, dont huit à solde entière et six à demi-solde, est accordé, pour compter du 25 mai 1961, à Mme Natalis Etienne, matrone auxiliaire en service à Hôpital Peltier.